

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Introduction des graines de l'espèce *Beccariophoenix madagascariensis* dans l'Annexe II de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Liliopsida

Sous classe: Arecidae

1.2 Ordre: Arecales

1.3 Famille: Arecaceae

Sous famille: Arecoideae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Beccariophoenix madagascariensis*
Jum. H. Perrier (1915).

1.5 Synonymes scientifiques: ---

1.6 Noms vernaculaires: Maroala, Manarano (Betsimisaraka) / Sikomba (Antanosy)

1.7 Numéros de code: ---

2. Données biologiques

2.1 Description

Arbre atteignant 12 m de haut et 25 – 30 cm de diamètre; feuilles de 6 – 8 m de long; fleurs jaunes, petites, unisexuées; fruits: drupes de couleur violette noirâtre à maturité.

Graines ovoïdes (1 graine par fruit), couleur brune, muni de nombreuses raphides.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

2.2 Répartition

Cette espèce, endémique de Madagascar, se rencontre dans les régions orientales de l'île (domaine de l'Est): Ranomafana Est, Andasibe Mantadia, Vondrozo, Sainte Luce et Mandena Fort Dauphin. Ces régions correspondent à des zones les plus connues par le Tavy à Madagascar.

2.3 Population

Trois sous populations seulement ont été recensées dans la nature. 16 individus adultes à Saint Luce.

Sa répartition est très fragmentée et sur chaque site, on ne trouve en moyenne qu'une dizaine de pieds matures dans les autres sites.

2.4 Habitat

L'espèce pousse dans les forêts littorales et les forêts denses humides de basse altitude sur sable blanc, à température annuelle de 23,35° C et une pluviométrie annuelle de 1680 mm. Son aire de distribution est menacée par les feux de brousses annuelles (tavy).

2.5 Mesure de conservation

L'espèce est catégorisée en danger critique **CR** de la liste rouge (2005).

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisations sur le plan national

Abattage des individus adultes pour la collecte du bourgeon terminal (choux palmiste). Espèce très utilisée comme une plante ornementale.

3.2 Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de graines ou de plantules. Elle est inscrite à l'Annexe II de la CITES, ses graines ne sont pas encore soumises à la réglementation de la CITES.

3.3 Effets potentiels du commerce

Le nombre de pied en milieu naturel est déjà très faible. Comme jusqu'ici, la récolte et l'exportation de graine ne sont soumises à aucune réglementation, les collecteurs ont tendance à collecter tout ce qu'ils trouvent sans laisser de semences sur place. Ainsi, l'exploitation pourrait entraîner, le déclin et la disparition des populations dans la nature ce qui constituerait à court terme une grande menace pour l'espèce.

| Années | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------|------|------|---|---------------|
| Rapport CITES | - | - | 200 (nombre de graine) 2 kg (graine) | 3 (plantules) |

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

L'espèce pousse dans des zones à fortes pressions anthropiques. Quelques individus de cette espèce poussent dans le Parc National d'Andasibe Mantadia.

4.2 Au plan international

L'espèce est déjà inscrite à l'annexe II de la CITES.

5. Commentaires du pays d'origine

Le nombre limité des populations sauvages indique que l'espèce est en voie de disparition. Pour la protéger, cette proposition vise à réglementer la récolte des graines en milieu naturel. En parallèle la mise en place de reproduction artificielle, ainsi que le renforcement des actions de gestion ex-situ et *in situ* de cette espèce seraient souhaitables pour renforcer la population sauvage.

6. Références

DRANSFIELD, J. & BEENTJE, H., 1995. The palms of Madagascar. Royal botanical Garden, Kew and the International Palm Society. HMSO Norwich print services, Kew, 175p.

RAKOTOARINIVO, M., 2005. Etude démographique de *Beccariophoenix madagascariensis* Jum. Et H. Perrier (Palmae) à Sainte Luce (Fort Dauphin) en vue de la conservation de l'espèce. Mémoire de DEA, option Ecologie Végétale. Faculté des Sciences. Université d'Antananarivo. 88p.

Carte: Distribution géographique de *Beccariophoenix madagascariensis*

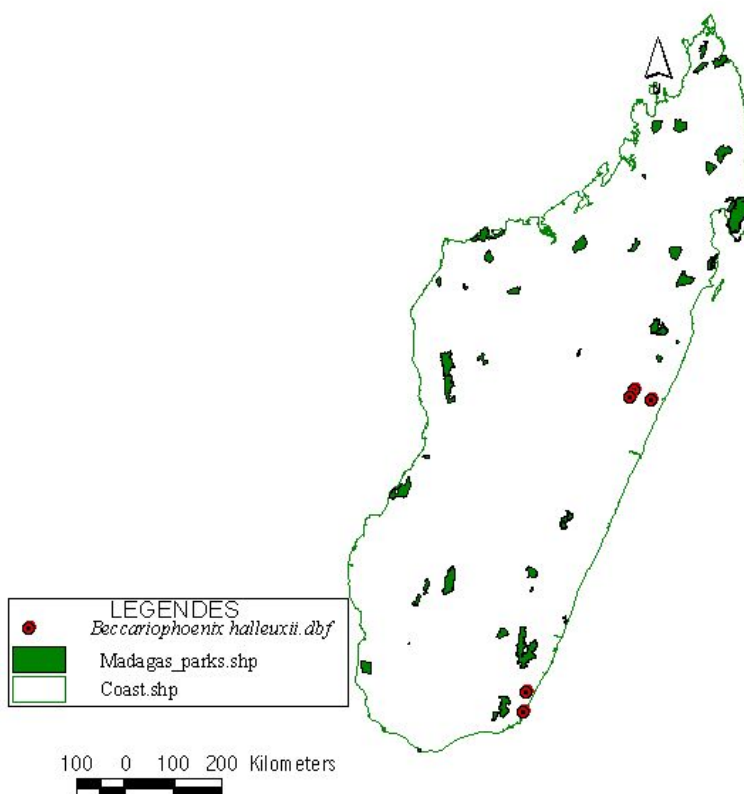




Photo 1: Graines de *Beccariophoenix madagascariensis* à Vohimana (environ 2,5 cm de diamètre)



Photo 2: *Beccariophoenix madagascariensis*, pied adulte à Vohimana